

PSYCHOSE ET PRÉCARITÉ

Yves Nougué
psychanalyste (Gers)

Les mots ne veulent rien dire, ils laissent aux hommes le soin de vouloir dire.

Alors pour dire, pour limiter les malentendus (dont on sait qu'ils sont les conditions ordinaires du dialogue), j'ai recherché le sens et l'étymologie du mot précaire. Du latin *præcarius* il désignait ce qui était obtenu par prière. Terme juridique, il devient au dix-huitième siècle synonyme d'instable, d'incertain, voire d'insécurité (eu égard en particulier aux besoins fondamentaux) ; équilibre, santé, travail, par exemple, sont précaires ou peuvent le devenir.

On peut noter cependant que depuis quelques années ce qualificatif se substantive, devient un nom : *les précaires* qui vise à cerner une catégorie, un sous-ensemble qui est inclus dans l'ensemble des personnes laissées sur le bord du chemin par la loi du marché et qui en retour font symptôme, soit ce qui objecte au discours dominant.

Ce n'est là que propos introductif. Quand nous avons parlé avec Karim de ces journées, je lui ai proposé de réfléchir aux liens possibles entre psychose et précarité. C'est, bien sûr, un immense champ à explorer et j'ai dû réduire mes préentions au fur et à mesure de la préparation. Pour essayer de reprendre le début du parcours de J. Lacan, abordant ainsi ses premières constructions, soit : la métaphore paternelle et son défaut comme condition de la psychose, pas sans lien avec le désir et le désir de l'Autre.

N'est-ce pas le propre de la vie que d'être précaire ? Voilà qui suppose la précarité de l'être et du sujet. Dire *je suis* a pour corollaire nécessaire : *je suis précaire*.

Précaire pourrait être le signifiant qui dit l'insaisissable de l'être autant que la disparition du sujet dans sa représentation signifiante. *Je suis précaire parce que je suis*.

À faire un petit tour du côté du ternaire réel, symbolique, imaginaire, on s'aperçoit que seul le réel, comme ce qui revient toujours à la même place, semble échapper à la précarité du fait d'une certaine permanence. On ne peut pas le dire de l'imaginaire, entendu comme rapport à son image et l'image de l'autre, toujours fuyant, toujours changeant. Freud l'a nommé : « éphémère destinée ». Précarité du symbolique tout autant. Lacan l'a nommé : « il n'y a pas d'Autre de l'Autre ». Il n'y a pas de garantie dernière de la parole ... hormis la bonne foi de l'autre ... vous conviendrez que c'est peu !

Sans doute peut-on dire que l'humain invente des stratégies anti-précarité. C'est ce dont tout clinicien peut témoigner, s'il a la sagesse de ne pas savoir pour l'autre, mais s'il veut bien se laisser enseigner par celui qui vient lui parler : quelles stratégies anti-précarité avez-vous inventé ? Stratégie imaginaire, stratégie symbolique, stratégie symptomatique.

C'est la question minimale que doit se poser tout clinicien, tout psychanalyste quand il reçoit quelqu'un : que va-t-il m'enseigner sur ce qu'il a inventé pour se débrouiller avec les difficultés, voire l'insupportable de la vie ?

C'est, bien sûr, différent selon que nous avons affaire à un névrosé ou à un psychotique (si tant est que l'on puisse poser la différence de structure d'emblée). Nous y reviendrons.

Ajoutons une petite précaution oratoire : le psychotique n'existe pas car il n'y a pas un terme générique qui définisse tous les psychotiques. Les psychotiques sont toujours, comme tout sujet, un par un, tous différents.

Qu'est-ce qui fait une position subjective ? C'est évidemment énigmatique (pensons à « l'insondable décision de l'être ») et multi-déterminé. On peut cependant, suivant le séminaire VI (J. Lacan, *Le désir et son interprétation*) dire qu'une première position possible d'un sujet comme tel se saisit comme sujet dans l'Autre en tant que l'Autre pense à lui comme sujet (on voit tout de suite par extension l'incidence que cela a dans toute pratique clinique ou relationnelle). « C'est quelque chose de primitif qui s'établit dans la relation de confiance » (J. Lacan) : jusqu'à quel point puis-je compter sur l'Autre et sur l'autre ? Qu'y a-t-il de fiable dans ses comportements ? Et quel sens ont-ils ?

C'est un des conflits les plus primitifs dans la relation de l'enfant à l'Autre, là est le ressort le plus profond de ce qui se répète de son destin. Névrosé ou non, quel appui le sujet trouve-t-il sur l'Autre ? « Le sujet dont il s'agit se pose comme regardé par l'Autre et comme pouvant lui répondre ou non au nom d'une tragédie commune. Il est celui qui peut inter-préter tout ce que l'Autre articule de son intention la plus profonde, de sa bonne ou de sa mauvaise foi » (J. Lacan : *Le désir et son interprétation*).

Face à « la chose », soit l'étrangeté radicale (l'Autre maternel en l'occurrence) et sa possibilité de donner ou pas, d'être là ou pas, donc d'être dans le caprice sans loi et pour le sujet d'être soumis à ce caprice dans une dépendance totale, il faut un principe organisateur. Ce principe organisateur, Lacan le nomme : « la métaphore paternelle ». Soit un signifiant, le signifiant dit du Nom du père qui vient nommer le désir de la mère. Nommer le désir de la mère est pacifiant puisque cette nomination fait sortir du caprice en désignant la mère comme désirante donc manquante et donc allant chercher

ailleurs que dans son enfant ce qui pourrait combler son manque. Il ne peut la combler, elle ne peut s'en satisfaire. Version lacanienne du complexe d'œdipe freudien.

Le Nom du père est donc une fonction, une fonction de séparation d'avec l'objet primordial. Et quand Lacan dit : « les Noms du père » (donc au pluriel) ce sont les noms de cette fonction qui ne sont pas sans l'idée d'une suppléance possible au Nom du père. Si cette fonction a plusieurs noms possibles, c'est qu'elle peut être portée par d'autres que par le père.

Si l'on considère que le désir, qui n'est ni besoin ni vouloir, est-ce qui soutient le sujet dans sa disparition au lieu du signifiant (donc qu'il a pour fonction de soutenir la précarité du sujet), on doit aussi considérer qu'il s'articule doublement :

- dans cette fonction de soutien du sujet, il doit rester désir, donc insatisfait,
- mais il s'articule également d'être désir de désir, donc d'être désiré.

Quand Lacan dit : « le désir de l'homme c'est le désir de l'Autre », il dit : le désir est désir de désir.

Pour autant, le désir de l'Autre est et restera à jamais énigmatique. Pierre Rey dit ça magnifiquement (*Une saison chez Lacan*) : « On ne choisit pas grand-chose. Ni l'instant de naître, ni le nom qu'on porte, ni la couleur de ses yeux, ni la couleur de ceux qui, plus tard, nous blesseront parce que nous les aurons aimés. Issus d'un désir qui nous restera à jamais étranger, marqués au fer par le langage et la place qui, avant même que nous fussions conçus, nous avait été dévolue comme nôtre par d'autres, un bandeau sur les yeux, nous criions liberté et mourrons en aveugle ».

Revenons un peu en arrière quand je disais que ce signifiant du Nom du père vient ordonner le caprice maternel. Chez certains sujets, cette métaphore paternelle n'advient pas ou imparfaitement. C'est ce que Lacan nomme la forclusion du Nom du père (reprenant le terme freudien de *verwerfung*) dont il fait non pas la cause mais une condition de la psychose.

À partir de cette forclusion, le sujet va élaborer des stratégies qui le protègent, le mettent à l'abri du caprice de l'Autre. Ces stratégies, ces inventions évitent parfois le déclenchement de la psychose ou bien viennent suppléer à ce trou dans le symbolique (le délire en est un exemple ; Freud disait d'ailleurs que le délire est une tentative de guérison). C'est, bien sûr, une indication quant à la manière dont nous avons à recevoir ces sujets dans un travail clinique, éducatif ou social, en respectant leurs inventions.

Si l'on considère que le désir n'a pas d'autre objet que le signifiant de sa reconnaissance, nous avons à prendre acte de cette attente de reconnaissance. Je crois que les signifiants précarité, marginalité, exclusion sont des manières de dire les ratés dans la quête du signifiant de la reconnaissance du désir, ce sont des noms des ratés du désir du désir.

Nous avons à considérer les sujets psychotiques comme des sujets parlants comme tels, qui, quelle que soit leur position, sont pris exactement comme nous dans les conséquences et les risques de la parole. « Quelque éloigné de nos normes que puisse être le patient - et cela jusqu'aux limites de la psychose, de la folie - nous le supposons comme un semblable auquel nous sommes liés par des liens de charité, de respect de notre image » (J. Lacan, *Le désir et son interprétation*). Leur tendre la main, se faire les secrétaires de leurs dires, les témoins de ce qui leur arrive afin de lire et soutenir leurs inventions.

Je conclus : la psychose fait-elle la précarité ? Je ne le crois pas. Sans doute y a-t'il des psychoses socialement invalidantes, c'est-à-dire qui rendent incertaine l'adaptation au monde actuel, mais pas toutes, loin de là (certaines névroses génèrent d'autres formes de précarité). Pour d'autres c'est même le contraire dans le sens d'une hyper adaptation.